



Questions aux candidats aux municipales de Lunel en mars 2014

LA RÉPONSE DE FRANÇOIS GOT POUR LA LISTE FRONT DE GAUCHE

1- Rythmes scolaires :

A la rentrée de septembre 2014, les écoliers de Lunel feront la semaine de 4 jours et demi, avec le mercredi matin travaillé.

Il semble acquis que les Temps d'activités périscolaires (Tap) auront lieu en fin d'après-midi, avec l'accord de la communauté éducative et des parents d'élèves.

Remarque préliminaire : La réforme des rythmes scolaires a été conçue sans véritable débat. Cette réforme ne vise pas à l'égalité puisque après les subventions de « lancement » elle laissera les municipalités seules face à leurs rentrées fiscales. Nous savons, aujourd'hui qu'il y a en France un écart de 1 à 10 pour les crédits municipaux aux écoles primaires et que Lunel est une commune sans grandes rentrées fiscales. Nous sommes pour un retour aux 4 jours ½ mais dans le cadre d'une réflexion plus globale; Nous nous inquiétons d'une territorialisation des missions de l'école de la République. Nous demanderons une remise à plat de la réforme. Les activités périscolaires devront être assurées pour tous les élèves sur tout le territoire avec les financements pérennes afin de respecter les principes de qualité, d'égalité, de laïcité et de gratuité.

- Souhaitez-vous proposer d'autres horaires ? NON, à partir du moment où la concertation s'est faite normalement, que chaque partie a pu donner son avis, il n'y a pas de raison de la remettre en cause.

- Les horaires seront-ils les mêmes dans toutes les écoles de la ville (à 15 mn près) ? Normalement, oui. Il est nécessaire de travailler à la carte scolaire pour que des parents ne se retrouvent pas avec des enfants dans 2 écoles éloignées (maternelle, élémentaire).

- Souhaitez-vous mettre en place sur la ville un Projet d'éducation territoriale (Pedt) ?

Oui, car même s'il n'est pas obligatoire pour les communes ne demandant pas de dérogation, il nous semble particulièrement important de donner les moyens à tous les acteurs de l'éducation de travailler ensemble. Le PEDT permettra une transparence sur les choix et un suivi de leur mise en place. De plus, il peut permettre d'interpeller l'administration académique sur les spécificités de notre secteur.

- Souhaitez-vous créer un Accueil de loisirs associés à l'école (Alae) ? oui

- Souhaitez-vous rejoindre la CCPL et son Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh), qui gère les Alae des villages environnants ? Cela nous semble une bonne option, mais demande une remise à plat pour le rendre conforme au PEDT et à la volonté d'un accueil de qualité.

- Avez-vous chiffré les budgets pour la solution que vous préconisez ? Le chiffrage doit prendre en compte la mise en place collective des projets et notre volonté d'obtenir une prise en charge plus importante et régulière par le budget de l'Etat

- Préconisez-vous la gratuité de ces TAP ? Oui, il nous semble important de favoriser une prise en charge de l'ensemble des enfants, en particulier ceux en situation sociale et économique difficile.

- Avez-vous contacté les structures d'animation susceptibles de participer à ces activités périscolaires ? Non. Il nous faudra construire l'appel d'offre à partir du projet.

- Pensez-vous y associer les enseignants - en les rémunérant ? Si possible, oui mais dépendra de l'enveloppe budgétaire globale décidée pour le projet.

La Fcpe-Lunel souhaite de la part de la prochaine mairie une véritable consultation sur l'éducation et la jeunesse, dans une démarche maîtrisée de qualité sur les temps péri et extra-scolaires (Alae, gratuité ou tarifs adaptés des Tap pour les familles), un projet éducatif de territoire ambitieux et réaliste pour l'épanouissement et la réussite de tous.

2- Carte scolaire :

Aujourd'hui, ce n'est pas seulement la distance entre le domicile et l'école qui décide de la carte scolaire à Lunel. Deux écoles, le Parc et Henri de Bornier, accueillent tous les enfants des quartiers les plus défavorisés. Le recrutement de l'école Marie Curie se fait selon une longue ligne ouest-est effleurant seulement le vieux centre et incluant dans son secteur l'école Victor Hugo - laquelle recrute surtout dans le vieux centre, où elle ne se trouve pas.

Ce découpage conditionne l'entrée des élèves dans les deux collèges, puis conditionne l'entrée dans les deux lycées.

Nous demandons un meilleur respect de la mixité sociale, car à l'heure actuelle tous les établissements sont perdants et certains établissements se trouvent bien à tort stigmatisés.

Tout à fait d'accord avec les problèmes de mixité sociale.

- Etes-vous favorable à une modification de cette carte scolaire, dont la responsabilité incombe à la Mairie et au Rectorat ? Oui, avec une réelle difficulté de l'héritage de l'implantation des 3 écoles proches (Le Parc, M Curie, V Hugo)

- Etes-vous favorable à l'ouverture d'une nouvelle école maternelle ? Oui mais cela pose la question des subventions qui sont octroyées, uniquement lors de créations de postes.

- Souhaitez-vous conserver la Commission école que la mairie actuelle a instauré à notre demande ? (Elle réunit une fois par trimestre les différents services de l'éducation à mairie, la restauration et les représentants des parents d'élèves.) Nous voulons aller, systématiquement vers plus de concertation, impliquer parents, enseignants, éducateurs, personnel municipal dans toutes les questions qui relèvent du champ de l'éducation.

La Fcpe-Lunel souhaite également que la ville et la CCPL soient des éléments moteur de la redéfinition d'une carte scolaire conforme aux intérêts des enfants.